

2^e TRIMESTRE
2023

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°56

Un 2^e trimestre embarrassé : croissance de l'activité, emploi atone



Points de vigilance

Des niveaux d'activité en progression

Malgré un ralentissement de l'inflation et une activité régionale en croissance dans l'ensemble des secteurs, quelques signaux d'alerte : les investissements sont en baisse et le nombre de défaillances d'entreprises est en forte hausse.

Quelques nuages sur le marché du travail

L'emploi salarié ralentit nettement ce trimestre, les déclarations d'embauches de même que les reprises d'emploi sont en baisse. La durée d'inscription au chômage augmente, notamment dans les secteurs « Banque, assurance, immobilier » et « Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation ».

Le taux de chômage se replie une nouvelle fois pour s'établir à son plus bas niveau historique, et le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa décrue, au profit des seniors et des demandeurs d'emploi de longue durée notamment.

La situation sociale s'améliore, avec une diminution du nombre de bénéficiaires d'allocations sociales.

La construction ralentie portée par de nombreuses incertitudes

Même si les coûts des matières premières et de l'énergie, ainsi que les difficultés d'approvisionnement s'allègent, le contexte économique dégradé (contraction du marché immobilier, hausse des taux d'intérêt...) impacte durablement ce secteur. La construction neuve continue son décrochage, l'emploi et les créations d'entreprises se contractent, les défaillances d'entreprises montent en flèche.

Un air printanier pour les Alpes-Maritimes

Le département profite particulièrement du retour de la clientèle étrangère. Il concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région (6,9 millions de nuitées en région au 2^e trimestre 2023, +2,1% sur un an). Les Alpes-Maritimes ont attiré plus de la moitié (57%) des touristes en provenance de l'étranger, une fréquentation en hausse de +15% sur un an. Cependant l'activité touristique reste portée par la clientèle résidente de la région.



Chiffres clés



2 014 600
emplois salariés



7,8 %
taux de chômage



446 000
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)



5 100
défaillances
d'entreprises*

Évolution

T2 2023 / T1 2023

↗ **+0,1%**

+0,1% en France
métropolitaine

↘ **-0,2pt**

stable en France
métropolitaine

↘ **-0,9%**

-0,4% en France
métropolitaine

↗ **+36%**

+45% en France
entière

*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

Une activité économique française moins contrainte

Le coût de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement continuent de s'alléger mi-2023. Les resserrements monétaires se poursuivent et l'inflation diminue dans plusieurs pays. Les grandes économies évoluent en ordre dispersé, et la croissance européenne resterait peu dynamique d'ici la fin de l'année.

En France, l'activité progresse de +0,5 % au 2^e trimestre 2023, après une stabilité en début d'année. Plusieurs branches bénéficient d'effets de rattrapage après des difficultés en

2022 : production d'électricité, industries automobile ou énérgo-intensives... La consommation se replie, notamment dans l'alimentation, et ce dans un contexte de prix à la consommation en ralentissement mais encore en nette progression sur un an. L'investissement des ménages poursuit son recul, affecté par le renchérissement des crédits immobiliers. D'ici la fin de l'année, l'inflation se tasserait quelque peu et l'activité progresserait, mais sans beaucoup de ressort.

Des entreprises régionales qui résistent

Une économie en manque d'investissement

Selon les prévisions de la Banque de France pour 2023, le volume des transactions dans les **services marchands** est en croissance. Cependant, la progression des salaires a entamé les marges bénéficiaires, réduisant l'investissement des entreprises.

Dans l'**industrie**, si la croissance de la production est au rendez-vous, la hausse du coût des intrants affecte le niveau de la demande. Les investissements y sont moins élevés qu'escomptés et les performances à l'export sont freinées par le regain de la concurrence, en partie liée à la fin de la politique du zéro Covid en Chine.

La **construction** présente une légère croissance de son activité. Le volume des carnets de commandes n'offre toutefois qu'une visibilité assez réduite aux entreprises, tout particulièrement dans le gros œuvre ; lequel est affecté par le manque de dynamisme du marché dans le neuf. Le niveau des investissements est revu à la baisse.

Des reports de cotisations en baisse

Au 2 octobre 2023, près de 167 470 établissements employeurs ayant demandé un report de leurs cotisations sociales restent débiteurs auprès de l'Urssaf (-6 % sur trois mois). Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles (78 %). Les reports relèvent en premier lieu des établissements en activité dans les Bouches-du-Rhône (37 %).

Le pourcentage des débiteurs en cours reste variable selon les secteurs d'activité. La part des débiteurs rattachés aux *Activités extra-territoriales* (34 %), à la *Construction* (30 %) et à l'*Hébergement et restauration* (28 %) est particulièrement importante. *A contrario*, le pourcentage d'impayés en cours dans les établissements actifs n'est que de 7 % dans la *Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* et dans la *Santé humaine et action sociale*.



L'activité économique est en progression, l'investissement en berne

167 470 établissements ayant demandé un report de cotisations restent débiteurs

Des défaillances toujours plus nombreuses, des immatriculations en perte de vitesse

Au 2^e trimestre 2023, le nombre de défaillances dans la région augmente à nouveau et poursuit le rattrapage amorcé début 2022. Ainsi, plus de 5100 défaillances sont enregistrées en cumul sur un an, contre 3 800 sur les douze mois précédents, soit une hausse de +36 %. Après être tombées à des seuils historiquement bas en 2021, les défaillances augmentent de manière continue et se rapprochent de leur niveau pré-Covid sur un an.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans les secteurs *Information et communication* (+84 % sur un an) et *Agriculture* (+73 %). Elle est plus modérée dans l'*Hébergement-restauration* (+47 %) ; et la moins forte dans les *Activités immobilières* (+14 %). Dans les autres secteurs, la hausse des défaillances est sensible :

entre +20 % et +40 % sur un an.

Au niveau départemental, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence (+56 % et +42 % sur un an). Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes connaissent une progression plus contenue des défaillances (+32 %).

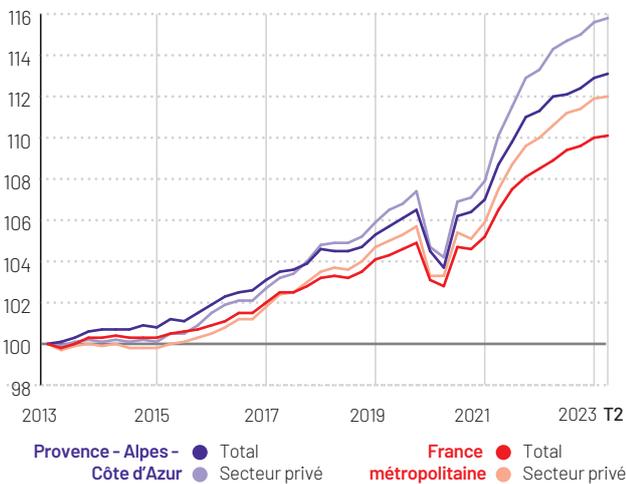
Le nombre d'immatriculations d'entreprises au 2^e trimestre 2023 diminue. Avec 25 200 créations, il baisse de -1,3 % par rapport au 1^{er} trimestre, qui avait connu une diminution bien plus forte (-9,8 %). Sur un an, la baisse des immatriculations en Provence - Alpes - Côte d'Azur est sensible (-6,5 %). La tendance est inverse au niveau national (+0,8 % par rapport au trimestre précédent, +0,3 % sur un an).

L'emploi en pente douce

Net ralentissement de l'emploi salarié

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, l'emploi salarié est quasi-stable au 2^e trimestre 2023 : +0,1% (soit +2 500 emplois), après +0,5% au trimestre précédent. Cette décélération s'explique par celle du secteur privé dont la croissance s'établit à +0,1% (après +0,6%). Dans le secteur public, les effectifs progressent de +0,2% (+700), après +0,1%. L'intérim se replie pour le troisième trimestre consécutif : -1,8% (après -2,7%). Au 30 juin 2023, la région compte 2 014 600 salariés tous secteurs confondus, soit +1,0% sur un an.

Évolution de l'emploi salarié
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2013



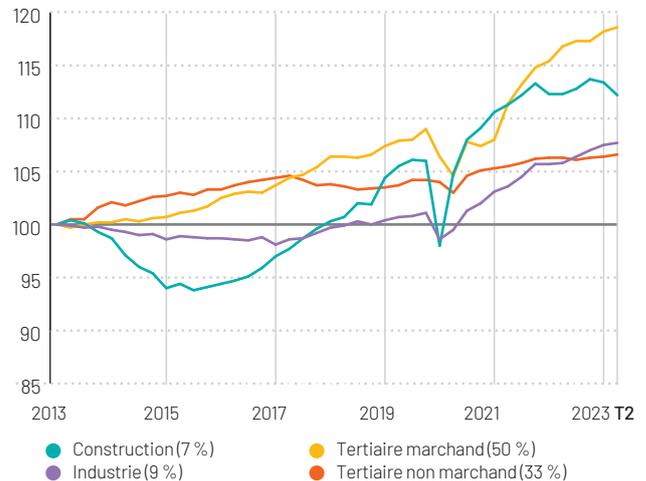
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

Dans le **tertiaire marchand**, après avoir fortement progressé début 2023, l'emploi salarié (intérim compris) ralentit nettement : +0,3% au 2^e trimestre, après +0,8% (après +7 800). La décélération, qui concerne la plupart des sous-secteurs d'activité, est particulièrement vive dans les *Services aux entreprises* (+0,5%, après +1,4%) et les *Services aux ménages* (+0,3%, après +1,5%). Elle est bien moindre dans le *Commerce* (+0,1%, après +0,3%) et l'*Hébergement-restauration* (+0,8%, après +1,1%). La croissance se maintient dans les *Transports et entreposage* (+0,4%) et se contracte dans les *Activités immobilières* pour la 1^{re} fois en quatre ans (-1,2%, après +0,2%). Au total, l'emploi salarié dans le tertiaire marchand augmente de +1,6% sur un an.

Dans le **tertiaire non marchand**, les effectifs (intérim compris) sont quasi-stables en rythme trimestriel : +0,1%, soit +880 salariés, comme en début d'année. Ils sont en légère hausse en évolution annuelle (+0,3%).

Dans l'**industrie**, la croissance de l'emploi (intérim compris) continue de ralentir : +0,2%, après +0,4%. Elle s'atténue franchement dans la *Fabrication de matériels de transport* (+0,7%,

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim,
en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2013



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données arrondies provisoires.

après +1,8%). Les effectifs se stabilisent dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques* ; *Fabrication de machines* (après +0,6%), la *Fabrication d'autres produits industriels et l'Industrie agro-alimentaire* (-0,1%, après +0,4%). Sur un an, la hausse de l'emploi industriel se poursuit (+1,8%).

Enfin dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) diminuent pour le deuxième trimestre consécutif : -1,0%, soit -1 400 salariés, après -0,3%. Près de 400 emplois intérimaires sont détruits dans ce secteur (-2,9%). Hors intérim, la baisse s'élève à -0,8%. Si l'on excepte les fortes diminutions début 2020 liées à la crise sanitaire, la croissance annuelle se contracte pour la première fois en près de huit ans (-0,1%).

Au niveau **départemental**, les évolutions sont contrastées. L'emploi ralentit mi-2023 dans les Alpes-Maritimes (+0,2%, après +0,6%) et les Bouches-du-Rhône (+0,3%, après +0,5%) et progresse au même rythme qu'au 1^{er} trimestre dans le Vaucluse (+0,2%). Dans les Hautes-Alpes, il repart à la hausse (+0,3%, après -0,5%). À l'inverse, il recule dans le Var (-0,3%, après +0,5%) et se stabilise dans les Alpes-de-Haute-Provence après la forte croissance de début d'année (+1,3%).

En **France métropolitaine**, le ralentissement de l'emploi salarié, dû comme en région au secteur privé, est un peu moins marqué ce trimestre (+0,1%, après +0,4%). Les effectifs sont quasi-stables dans le secteur public (+0,1%, comme en début d'année). L'intérim recule de nouveau (-0,6%, après -2,5%). Sur un an, le nombre total de salariés s'élève de +1,0%.



Des déclarations à l'embauche en baisse

Au 2^e trimestre 2023, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) baisse par rapport au 2^e trimestre 2022 (-5 %) ; tendance qui s'observe pour l'ensemble des types de contrat. Le repli est le plus fort pour les CDD de plus d'un mois (-6 %), suivent les CDD d'un mois ou moins (-5 %, qui représentent 63 % des DPAE ce trimestre) et les CDI (-5 %).

L'ensemble des secteurs est impacté par la baisse des DPAE, très forte dans la *Construction* (-11 %) et le *Commerce* (-10 %), toujours heurtés par l'inflation des prix des matières premières et les difficultés de recrutement. Les *Activités immobilières* sont particulièrement touchées, notamment dans le *Vaucluse* (-36 %), les *Hautes-Alpes* (-34 %). La décline est la moins conséquente dans l'*Industrie* (-2 %).

+0,1% d'emplois salariés sur le trimestre, soit 2 500 emplois en plus

Fort recul dans la Construction

-5% de DPAE sur un an

Les embauches au sein des établissements de 10 à 49 salariés, qui représentent 27 % du total des embauches au 2^e trimestre 2023, sont les seules à croître (+2 % sur un an), portées par les CDD d'un mois ou moins (+8 %). À l'inverse, c'est dans les entreprises de moins de 10 salariés que la baisse du nombre de DPAE est la plus forte (-9 %).

À l'exception du *Var* (stables sur un an), l'intégralité des départements de la région accusent une baisse de leurs déclarations d'embauches. Les *Bouches-du-Rhône* observent le plus fort recul (-8 %), le *Vaucluse* présentant la baisse la plus modérée (-1 %).

Un marché du travail nuancé

Le taux de chômage repart à la baisse

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé se replie légèrement au 2^e trimestre 2023 (-0,2 point), après une stabilité en début d'année. Il s'établit ainsi à 7,8 % de la population active, son niveau le plus bas depuis qu'il est mesuré au niveau régional. C'est -0,4 point sur un an.

Au sein des départements de la région, le taux de chômage recule de -0,3 point dans les *Alpes-Maritimes* (6,8 %) au 2^e trimestre 2023. Il est stable dans le *Var* (7,2 %) et les *Alpes-de-Haute-Provence* (7,9 %) et quasi-stable (-0,1 point) dans les *Hautes-Alpes* (6,6 %), les *Bouches-du-Rhône* (8,4 %) et le *Vaucluse* (9,3 %).

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT reste stable au 2^e trimestre 2023 et s'établit à 6,9 % de la population active. En rythme annuel, il diminue de -0,2 point.

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

Avertissement : au 2^e trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.

La demande d'emploi poursuit son recul, notamment chez les seniors

Au 2^e trimestre 2023, la région compte en moyenne 446 000 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre diminue pour le huitième trimestre consécutif (-0,9 %, soit -3 900 demandeurs d'emploi, après -0,4 % début 2023). Sur un an, la baisse est toutefois moins rapide qu'au trimestre précédent : -1,7 %, soit -7 600, après -2,4 %.

Le recul est deux fois plus vif chez les femmes (-1,1 %) que chez les hommes (-0,6 %), après des diminutions identiques en début d'année (-0,4 %). La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans régresse de nouveau, mais sur un rythme nettement ralenti (-0,1 %, après -0,9 %). Dans le même temps, la demande d'emploi des 50 ans ou plus décroît pour le 8^e trimestre consécutif, cinq fois plus vite qu'au trimestre précédent (-1,5 %, après -0,3 %).

Depuis deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se replie sur des rythmes soutenus. Néanmoins au 2^e trimestre cette tendance se modère (-1,2 %, après -2,1 %). Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent désormais 41,8 % des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, taux le plus bas depuis début 2017 (-0,1 point sur un trimestre). Parallèlement, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an repart à la baisse après une année de hausse (-0,6 %, après +0,8 %).

Au 2^e trimestre 2023, la demande d'emploi se replie dans tous les départements de la région, sauf dans les *Hautes-Alpes*



(+0,3 % par rapport à début 2022, après -1,5 %). La diminution est modérée dans le Vaucluse (-0,2 %, après +0,1 %), les Alpes-de-Haute-Provence (-0,6 %, après -0,1 %) et le Var (-0,7 %, après -0,3 %). Elle est plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (-1,0 %, après -0,6 %) et les Alpes-Maritimes (-1,4 %, après -0,3 %).

Baisse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du 2^e trimestre 2023, plus de 97000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de -3,9 % sur un an. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 365600 retours à l'emploi (-6,6 % sur un an). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -3,3 %. L'ensemble des départements connaît une baisse annuelle des reprises d'emploi, les Alpes-de-Haute-Provence présentent la plus forte baisse annuelle du volume des reprises d'emploi (-6,2 %) des départements de la région, suivent : le Var (-5,5 %), les Alpes-Maritimes (-4,7 %), les Bouches-du-Rhône (-3,3 %), le Vaucluse (-1,2 %) et les Hautes-Alpes (-0,6 %).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade au cours du 2^e trimestre 2023

Au 2^e trimestre 2023, un demandeur d'emploi de la région reste, en moyenne, inscrit consécutivement 10 mois (302 jours) sur les listes de Pôle emploi. Malgré une légère amélioration lors des deux trimestres précédents, s'en suit une dégradation de l'ICDC régional au cours de ce 2^e trimestre 2023 (+10 jours).

Taux de chômage au plus bas à 7,8 %, en baisse ce trimestre (-0,2 point)

Fort recul de la demande d'emploi des 50 ans ou plus

97 400 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre

Cette hausse touche l'ensemble des publics. Les plus concernés sont les hommes de 50 ans et plus (434 jours, +18), les cadres (305 jours, +13) et les seniors (439 jours, +12).

Au cours de ce trimestre, les indicateurs des secteurs de la « Santé » (244 jours), du « Support à l'entreprise » (326 jours), du « Transport - logistique » (279 jours) et de « l'Industrie » (305 jours) sont les seuls à diminuer (de -18 à -3 jours). En revanche, les secteurs de la « Banque, assurance, immobilier » (326 jours, +31 %) et de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (297 jours, +40) observent de fortes dégradations.

Au 2^e trimestre 2023, tous les ICDC des départements de la région sont en hausse, à l'exception de celui des Bouches-du-Rhône (300 jours) qui s'améliore de -5 jours. Celui des Alpes-Maritimes (275 jours) se dégrade d'environ une semaine, contre trois semaines environ pour les ICDC des départements des Alpes-de-Haute-Provence (354 jours), de Vaucluse (347 jours), des Hautes-Alpes (340 jours) et du Var (294 jours).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

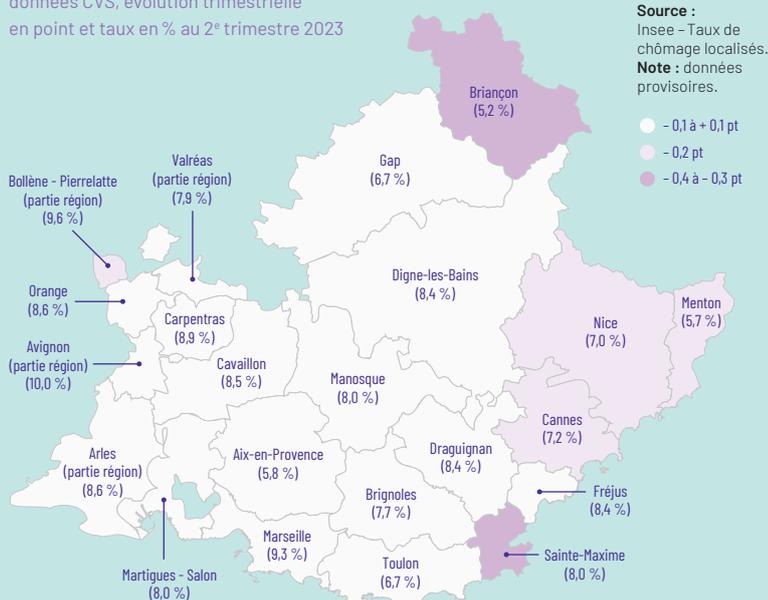
Zoom sur le marché du travail territorialisé

Baisses plus marquées qu'ailleurs dans les zones d'emploi de Briançon et Sainte-Maxime

Le taux de chômage diminue entre -0,3 et -0,4 point dans les zones d'emploi de Briançon (5,2 %) et Sainte-Maxime (8,0 %). Il baisse au même rythme qu'en région (-0,2 point) dans celles de Menton (5,7 %), Nice (7,0 %), Cannes (7,2 %) et Bollène - Pierrelatte (partie région, 9,6 %). Dans tous les autres territoires, la stabilité ou quasi-stabilité prévaut (entre -0,1 et +0,1 point).

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur, entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2023

données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2^e trimestre 2023



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 7,8 % (-0,2 pt)
France métropolitaine : 6,9 % (stable)

Indicateurs complémentaires

Un contexte économique favorable au repli du nombre de bénéficiaires du RSA

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** se replie pour atteindre 146 300 foyers au 2^e trimestre 2023. Sur un an, la baisse est de -4,2 % (-6 400 foyers bénéficiaires). Plus prononcée qu'en France métropolitaine (-1,4 %), la diminution concerne tous les départements de la région, particulièrement les Alpes-Maritimes (-9,6 %) et les Bouches-du-Rhône (-4,6 %).

Mi-2021, l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** dès juillet. Depuis, les effectifs ne cessent de diminuer (-14,6 % sur un an) et s'établissent à 20 300 allocataires fin mai 2023. Cette baisse, observée dans tous les départements, est similaire au niveau national.

Toujours en progression, le nombre de bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** s'établit à 386 600 au 2^e trimestre 2023 (+1,8 % sur un an, +2,9 % en France métropolitaine). Au niveau départemental, seules les Alpes-Maritimes ne sont pas concernées par cette croissance (-0,5 %).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
 ** Données à fin mai
 Note : données provisoires.
 Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2; MSA; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees

Un nouveau recul annuel des embauches au mois d'août

Au mois d'août 2023, plus de 173 400 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées. Elles reculent fortement en annuel (-11 %). Tous les types de contrat régressent, la décroissance est moins marquée pour les CDD d'un mois ou moins (-10 %), qui pèsent pour 75 % des embauches au mois d'août.

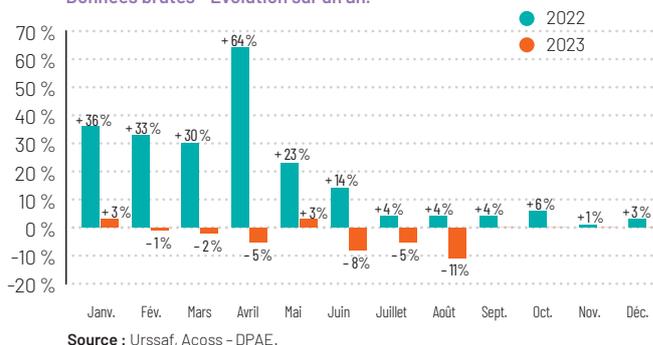
Le repli est le plus fort dans le secteur du *Commerce* (-20 % sur un an), suivi par la *Construction* (-17 %), les *Services*, l'*Industrie* et les *Hôtel, cafés et restaurants* (-10 % chacun).

La baisse est la plus marquée dans les établissements de 250 salariés et plus (-18 %), suivis par ceux de moins de 10 salariés (-14 %) et les établissements de 50 à 249 salariés (-11 %). Seuls les établissements de 10 à 49 salariés enregistrent une légère hausse (+1 %).

Tous les départements sont concernés par la baisse des DPAE : le plus fort recul annuel est observé pour les Alpes-Maritimes (-16 %), suivies par les Hautes-Alpes (-13 %), les Bouches-du-Rhône (-12 %), le Vaucluse (-9 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (-8 %). La tendance est moins marquée pour le département du Var (-2 %).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes - Évolution sur un an.



Source : Urssaf, Acofos - DPAE.

Les données sur les offres d'emploi déposées à Pôle emploi ne peuvent pas être communiquées ce trimestre.

NOTES DE CONJONCTURE

À télécharger



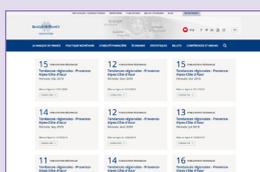
► Insee conjoncture
Provence - Alpes - Côte d'Azur
octobre 2023



► La note de conjoncture de la DREETS
Provence - Alpes - Côte d'Azur
septembre 2023



► Statistiques et analyses
Pôle emploi, octobre 2023



► La conjoncture en
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Banque de France, octobre 2023



► Stat'UR Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Urssaf, juillet 2023

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Mais c'est aussi les **Rendez-vous de la Conjoncture**, qui proposent des temps d'échanges, ouverts à tous, sur l'état de santé et les tendances à venir de l'économie régionale.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Coralie Givovich
Fabien Mirosa

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 19 octobre 2023

